

Statut juridique : Association Loi 1901  
ORGANISME DE FORMATION CONTINUE  
N° d'immatriculation : 11 75 02 418 75  
N° S.I.R.E.T. : 428487011 00010  
Code activité 9499Z  
Anne DANNENMULLER, Présidente

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 29 et 30/09/2022**

### **❖ Approbation du compte-rendu du CR du 7 juillet 2022**

Le CR est approuvé par le CA

### **❖ Rappel calendrier CA, JDD et JNE**

- 29-30 septembre 2022 CA à Paris
- 21 octobre 2022 en visio
- 24-25 novembre 2022 séminaire
- 9 décembre 2022 en visio
- 18 journée et 19 janvier après-midi CA à Paris et 19-20 janvier 2023 JDD
- 21 janvier 2023 Colloque du CIP à Paris
- 16-17 mars 2023 à Paris
- 11-12 mai 2023 CA à Paris
- CA les 6 et 7 juin 2023 et JNE les 8 et 9 juin 2023 à Annecy
- 10 juillet 2023 en visio

### **❖ Bilan des JNE (enquête de satisfaction Google forms)**

- 30 réponses : bilan très positif : quant à l'accueil, l'organisation, le respect du programme. Les adhérents précisent que les apports étaient riches, denses avec possibilité de les réinvestir. Ils ont également apprécié les échanges, les temps d'expression, le plaisir de se retrouver ainsi que la soirée festive. De nombreuses propositions de thématiques de formations ont été suggérées.

### **❖ Préparation des JNE à Annecy**

Le choix de la salle est en cours pour les 6 et 7 juin 2023. La soirée festive s'annonce prometteuse.

### **❖ Préparation des JDD des 19 et 20 janvier :**

Deux thématiques sont à l'étude pour la journée de formation du vendredi 20 janvier 2023:

- la motivation de l'équipe, le sens du travail, l'engagement au travail
- QVT : Qualité de vie au travail

La commission formation va continuer ses recherches.

#### ❖ Echo des régions

- **Centre-Est** : prochaine réunion en 17-18 novembre 22. De nombreux changements de professionnels au sein des instituts.
- **Ile de France** : jeudi 20 octobre 2022 en hybride, choix des formations régionales.
- **Sud** : prochaine réunion les 17-18 novembre 2022 en hybride, choix de la formation régionale
- **Nord-Ouest** : en attente

#### ❖ Informations présidence :

- Interview pour le journal « le Monde » le 9 septembre 2022 concernant la formation des AP. Date de la publication de l'article non connue.
- **Réunion en visio avec Madame WILLIAUME**, conseillère évolution et attractivité des métiers, Ministère de la santé et de la prévention. · Ministère des solidarités et de la santé.

Ont participé à cette réunion : des représentants du CIP, SORIP, CJSIP, CEEPAME

Plusieurs aspects ont été abordés dont la place de la puéricultrice dans le système de santé, l'évolution de ses compétences, la démographie des professionnels et l'urgence de la réingénierie des IPDE. Nous avons défendu :

- une formation sur 2 ans (Master) centrée sur l'enfant de la famille avec des compétences reconnues en Pratique avancée
- des mutualisations d'enseignement avec d'autres professionnels
- **Préparation de l'entretien avec Mme Katia Julienne**, conseillère santé, handicap, personnes âgées à l'Elysée, dont la date est fixée au 12 octobre 2022 à l'Elysée

Nous avons rédigé collectivement une notice abordant :

- L'inadéquation du contenu par rapport au métier actuel
- L'inadéquation du contenu avec les nouvelles missions de la puéricultrice
- La nécessité de réformer dans un cadre Master
- **Perspectives relatives à la sélection IPDE dans le cadre du futur référentiel :**

Un temps d'échanges a été réalisé autour de cette thématique.

- A partir du profil IPDE souhaité, quelle sélection ?

- Sélection sur dossier et entretien ?
- De quoi serait composé ce dossier ?
- Envisager une présélection (admissibilité ?) ou non ?

La réflexion n'a pas été approfondie à ce jour. Cela fera l'objet d'un travail ultérieur

➤ **Comité de suivi relatif à la mise en œuvre du référentiel AP :**

- La DGOS organise une consultation préalable le 6 octobre 2022 de 14 h à 16h, entretien collectif avec des élèves diplômés « référentiel 2021 ». Le CA propose trois nouveaux diplômés représentatifs des différents cursus de formation et issus des différentes régions pour ce temps d'échanges en visio avec des membres de la DGOS.
- Réunion du comité de suivi :
  - 2 réunions sont programmées en visio ( 9 novembre et 29 novembre 2022°)
  - Nathalie GOPELEIN a suivi la réingénierie au ministère en 2020/2021. Elle représentera le Ceepame lors de ces réunions. Guylaine BABCHIA viendra en soutien.!
  - Une évaluation est proposée pour identifier les points forts et faibles de cette réingénierie ainsi que la sélection (recueil de données).! → Un groupe de travail élabore un questionnaire pour avoir le retour des IFAP suite à la mise en œuvre du référentiel. Ce questionnaire sera ensuite envoyé à tous les IFAP du Ceepame. Les résultats doivent être disponibles le 13 octobre 2022 pour la DGOS.

❖ **Retour des associations professionnelles**

- **CIP** : Eléments de CR du CA le 17 septembre 2022.

- Sébastien Colson, présent à cette réunion évoque l'expérimentation de la filière IPDE à Aix-Marseille. 12 étudiantes en DE + Master Santé, parcours sciences cliniques infirmières. Cette expérimentation est suivie par Mme Naviaux-Bellec, conseillère pédagogique Nationale. Des cours sont mutualisés avec les IPA (recherche). Des cours spécifiques pour les puéricultrices sont consacrés à la clinique.
- **Collectif du cercle des parents** : Il s'agit de rencontres animées par des puéricultrices autour de différentes thématiques concernant l'enfant et sa famille. Ces initiatives se développent en France.

Un exemple : les cercles des parents à Dijon qui proposent des lieux accueillants et soutenant pour favoriser une parole libre, de recevoir des conseils

et une écoute bienveillante. Il s'agit de réaliser une réelle prévention primaire et une prise en soin globale de la famille par des professionnels spécialisés et ce de manière régulière. [LES CERCLES DE PARENTS | CHU Dijon Bourgogne \(chu-dijon.fr\)](https://www.chu-dijon.fr/les-cercles-de-parents)

**Le DPC** : proposition d'une orientation spécifique de formation des puéricultrices pour les besoins psychosociaux des enfants.

**Certification des puéricultrices** : Le CIP réfléchit à un parcours de certification des puéricultrices à remettre à l'ARS. Depuis 2019 toutes les spécialités ont un CNP (Conseil National Professionnel) dont une des missions est le développement des compétences professionnelles. Le CIP va proposer un parcours qui sera ou pas validé en concertation avec l'ONI (Ordre National Infirmier)

**Colloque** : Le CIP organise un colloque le 21 janvier 2023, où sont invités tous les membres des Conseils d'Administration des associations (CEEPAME, SORIP, ANPDE, CJSIP)

❖ **HCSP : Rapport « Professionnels de santé et offre de soins pour les enfants : enjeux quantitatifs et qualitatifs »**

Sera mis en ligne sur le site du CEEPAME dans la rubrique « Actualités »

❖ **Organisation interne du CA :**

- Création d'une arborescence sur le Drive
- Mise à jour de l'annuaire des adhérents
- Réalisation des fiches de missions des membres du CA
- Rétro planning des différentes activités
- Mise à jour du site CEEPAME
- Réactivation du compte Facebook et création d'un compte LinkedIn
- Actualisation des fiches de missions
- Envisager un logiciel de gestion des données des adhérents ?